

Annonce

Candidats à l'inscription en mastère

(Exclusivement à travers le site de la FSM : www.fsm.rnu.tn)

Il est porté à la connaissance des candidats à l'inscription en mastère, ce qui suit :

1- Mastères ouverts :

Les mastères ouverts à la Faculté des Sciences de Monastir sont :

a- Mastères de recherche :

Mastères	Parcours	Capacité d'accueil
Chimie	Synthèse et réactivité en chimie organique	15
	Synthèse et physico-chimie des matériaux	15
Informatique	Modél. des Systèmes de Raison. Automatiques	32
Mathématiques	Mathématiques fondamentales	15
	Mathématiques et applications	12
Physique	Micro-Nanoélectronique	45
	Matériaux et nanostructures	
	Physique quantique	

b- Mastères professionnels :

Mastères	Parcours	Capacité d'accueil
Chimie	Environnement et analyses physico-chimiques	25 (FSM :10APC+9CF+3LFC)
Informatique	Ingénierie des systèmes informatiques	25
Physique	Energies renouvelables	20
	Systèmes embarqués	15
	Télécommunications	15

2- Le classement des candidats :

Le classement de tous les candidats se fera suivant :

- a- La nature du diplôme (licence appliquée ou fondamentale).
- b- Le niveau universitaire (BAC+3, BAC+4, BAC +5).
- c- L'établissement d'origine (FSM ou autre).
- d- Le score est calculé comme suit :

A- La formule de score pour les candidats du niveau **BAC+3** est:

$$\text{Score} = \text{BBac} + \text{M1} + \text{M2} + \text{M3} - \text{R} + \text{Sp} - 2 \text{ RM}$$

B- La formule de score pour les candidats du niveau **BAC+4** est:

$$\text{Score} = \text{BBac} + \text{M1} + \text{M2} + \text{M3} + \text{M4} - \text{R} + \text{Sp} - 2 \text{ RM}$$

C- La formule de score pour les candidats du niveau **BAC+5** est :

$$\text{Score} = \text{BBac} + \text{M1} + \text{M2} + \text{M3} + \text{M4} + \text{M5} - \text{R} + \text{Sp} - 2 \text{ RM}$$

- **BBac** est un bonus de BAC, il est égal à : +1 pour une mention Assez Bien, +2 pour une mention Bien et +3 pour une mention Très Bien,
- **M1**, **M2**, **M3**, **M4** et **M5** sont respectivement les moyennes en première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième année. Pour les licences appliquées, **M3 est la moyenne du semestre S5** ; donc la note de projet n'intervient pas dans le calcul de cette moyenne.
- **Sp** est un bonus de +1,5 pour chaque réussite en session principale,
- **R** est égal à 2 pour un redoublement en licence et 5 pour deux redoublements en licence. Elle est égale à 1 pour un redoublement en classe préparatoire et 3 pour deux redoublements en classe préparatoire. Elle est égale à 7 pour un troisième redoublement pour les candidats de niveau **BAC+5**. Il est à rappeler qu'au plus, 02 redoublements sont autorisés pour les niveaux **BAC+3** et **BAC+4**, et au plus, 03 redoublements sont autorisés pour le niveau **BAC+5**.
- **RM** est égal au nombre de redoublements éventuels en Mastère (même type de mastère c.-à-d. recherche ou professionnel) tout en sachant qu'un seul redoublement en **mastère** est permis.

Le candidat fournissant de fausse(s) donnée(s) lors de l'enregistrement sur le site de sa candidature sera automatiquement éliminé.

3- Le Calendrier :

Le calendrier de déroulement de la sélection des dossiers des candidatures à l'inscription en mastère sera :

Du 01 juillet au 20 juillet 2014	Ouverture du site web de la Faculté pour déposer la candidature en ligne. Le site sera fermé aux candidatures le 20 Juillet 2014 à minuit.
Du 21 juillet au 26 juillet 2014	Publication de la liste de tous les candidats avec leurs scores.
Du 28 juillet au 03 août 2014	Réception des réclamations. (*)
07 août 2014	Publication des listes des étudiants admissibles et ceux sur les listes d'attente.
Du 08 août au 16 août 2014	Réception des dossiers papiers des étudiants admissibles et ceux sur les listes d'attente.
26 août 2014	Publication de la liste définitive des étudiants admis et ceux sur les listes d'attente.
Du 26 août au 30 août 2014	Réception des réclamations (*)
Du 02 septembre au 12 septembre 2014	Inscriptions en mastère et paiement des frais d'inscription sur le site www.inscription.tn
15 septembre 2014	Début des cours.

Le candidat ne respectant pas scrupuleusement ce calendrier, perd définitivement son droit à l'inscription en mastère.

4- Les dossiers papiers :

Seuls les candidats admis ou sur les listes d'attente (listes publiées sur le site comme indiqué par le calendrier) sont tenus de fournir un dossier papier justifiant les informations données lors de leur candidature.

Il est à rappeler que dans toute correspondance (dossier papier, réclamation...) une copie du formulaire de candidature doit être fournie et vu que le site sera fermé aux candidatures le 20 Juillet 2014 et que de ce fait les candidats n'auront plus accès à leur compte ; chaque candidat doit imprimer son formulaire après dépôt et avant la date de clôture du 20 juillet 2014.

Le candidat admis ou inscrit sur la liste d'attente de plus d'un mastère, doit obligatoirement fournir un dossier complet pour chacun.

Le dossier complet des candidats **admissibles et de ceux inscrits sur les listes d'attente** doit être déposé ou envoyé par voie postale rapide à la Faculté au plus tard le **16/08/2014** (le tampon de la poste faisant foi). Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- Une copie de la CIN.
- Une copie du formulaire de candidature à imprimer sur le site après le dépôt.
- Une copie certifiée conforme à l'original du relevé des notes du Baccalauréat.
- Une copie certifiée conforme à l'original du relevé des notes de chaque année de réussite.
- L'attestation de retrait d'inscription (s'il y a lieu).

Dossier à l'adresse suivante :

MASTERE : (Préciser l'intitulé du Mastère)

Faculté des Sciences de Monastir

Bd de l'Environnement 5019 Monastir.

(*) Le formulaire de réclamation sera téléchargeable à partir du site de la Faculté. Il doit être soigneusement rempli, joint à une copie du mail d'acceptation du dossier de candidature et parvenir au service de scolarité de la Faculté :

- soit directement déposé au dit service à la Faculté.
- soit par envoi postal recommandé.

Il est à noter, qu'aucune réclamation parvenant **hors délai** (le cachet de la poste faisant foi) au service de scolarité ne sera étudiée.

Monastir, le 05 juillet 2014

Le Doyen

Slaim Benfarah